détails de côté. Voici une mesure que l'on nous propose d'accepter, incorporée dans 72 résolutions, -lesquelles résolutions affirment beaucoup plus que 72 propositions,-et qui se rattache à presque tous les principes que l'on sait se rapporter à la théorie et à la pratique du gouvernement populaire. Je dis que c'est un projet qui est aussi complexe et aussi vaste que l'on puisse l'imaginer, et les déclamations à propos des premiers principes ne peuvent être d'aucune utilité réelle dans sa discussion, et ne peuvent servir qu'à égarer le jugement à son égard. Nous n'avons pas à nous occuper d'une simple question abstraite de nationalité, ou d'union ou de désunion, ou d'une union fédérale par opposition à une union législative. Il est inutile de parler vaguement du maintien de nos relations avec la mère-patrie, ou de faire de magnifiques spéculations sur les résultats probables de notre indépendance, ou de présenter aveuglément ce projet comme étant un préservatif certain contre l'annexion aux Etats-Unis. Ces généralités faciles et peu coûteuses sont parfaitement inutiles. La seule question est : comment ce projet, dans son ensemble, fonctionnera-t-il? Et c'est là une question à laquelle il n'est pas facile de répondre; c'est une question qui exige beaucoup de patience et une étude approfondie des détails. Et c'est là la question que jo vais tacher de discuter du mieux qu'il me sera possible, si la chambre veut me prêter son attention. (Ecoutez! écoutez!) Je me permettrai de dire encore, en commençant, que je n'aborde pas cette question à un point de vue nouveau. toujours été et je suis encore unioniste dans la plus stricte et la plus large acception du mot. Je désire perpétuer l'union entre le Haut et le Bas-Canada. Je désire voir se développer la plus grande union qui puisse se développer,-de quelque nom qu'on la décore,—entre toutes les colonies, provinces et possessions de la couronne britannique. Je désire maintenir cette intime union qui devrait exister,-mais qui malheureusement n'existe pas comme elle le devrait,-entre le gouvernement impérial et toutes ces possessions. Je suis surtout un unioniste qui ne désire pas voir le Haut et le Bas-Canada désunis. (Ecoutez! écoutez!) Ce projet ne se présente pas du tout à mon esprit comme etant un projet d'union; et si les hon messieurs de l'autre côté veulent bien admettre la vérité, ils reconnaîtront qu'en Thit il n'est rien autre chose qu'un projet de

désunion entre le Haut et le Bas-Canada. (Ecoutez! écoutez!) J'avoue que je suis irréconciliablement opposé à cette partie du projet. Je répète que je ne désire pas voir le Haut et le Bas-Canada plus séparés qu'ils ne le sont aujourd'hui; au contraire, je désire les voir former une union plus intime. Et loin de regarder ce projet comme cimentant plus intimement les liens qui rattachent ces provinces à l'empire britannique, je le regarde comme tendant à produire, à une époque peu éloignée, une séparation complète entre nous et la mère-patrie. (Ecouter! écoutez!) Ma position, relativement à co projet, est celle d'un homme qui désire voir cette union se perpétuer, et non pas celle d'un homme qui voudrait voir la désunion entre aucune des parties constituantes de l'empire britannique. Je maintiens que l'on devrait prendre des moyens convenables pour prévenir notre séparation d'avec l'empire britannique et notre absorption par les Etats-Unis, et que ce projet ne tend aucunement à cela. Je n'ai aucun goût pour les formes ou institutions démocratiques ou républicaines, ni même pour les révolutions ou nouveautés politiques d'aucune espèce. Les mots "création politique" ne sont pas de moi. (Ecoutez!) Je pense que la puissance de créer est un attribut beaucoup plus élevé que ceux qui appartiennent à l'homme, dans l'ordre politique comme dans tout autre département de l'univers. Tout ce que nous pouvons faire est de surveiller et développer les progrès ordinaires de nos institutions; et si nous voulons que ces progrès soient solides et durables, il faut qu'ils soient lents et bien muris. Il faut que les changements politiques soient aussi lents, aussi fermes, que ceux qui convionnent à la croissance visible dans le monde physique. Je crois à ce développement graduel de nos institutions; mais je n'ai aucune confiance dans ces changements violents et subits qui ont pour objet la création de quelquo chose d'entièrement nouveau. Et je crains que ce projet ne soit précisément de nature à empêcher co développement lent, graduel et sain que je voudrais voir s'opérer. (Ecoutez! écoutez!) Si je pouvais être étonné de quelque chose en politique, M. l'ORATEUR, je serais étonné de la tentative faite par quelques uns des hon. messieurs qui siégent sur les banquettes ministérielles, de représenter l'opinion publique sur ce sujet comme n'ayant pas ce caractère de soudaineté, de nouveauté et d'instabilité que je lui ai assigné. L'on a été obligé d'avoir recours,